




éprouve d'ores et déjà des difficultés pour recruter les techniciens et ingénieurs dont ses entreprises ont besoin or, pour inciter les jeunes à s'engager dans ces voies de formations professionnelles, ils doivent pouvoir les appréhender le plus tôt possible avec un enseignement de qualité. Par ailleurs, priver les élèves de sixième d'une initiation à la technologie à un âge où le goût des sciences et des technologies peut le mieux se transmettre apparaît d'autant plus contreproductif que les derniers tests internationaux montrent un besoin fort de formation des élèves français en sciences et technologie dans un contexte où nos élèves de CM1 sont classés dernier au niveau européen et se trouvent en classe de quatrième juste avant Chypre et la Roumanie, obtenant un score de 489 alors que la moyenne internationale est à 515 dans ces disciplines (TIMMS 2019). Les sociétés signataires demandent donc expressément au ministère de reconsidérer la décision de la suppression de l'heure de technologie en 6ème et sont ouvertes à la discussion avec lui pour envisager des solutions alternatives permettant de préserver l'enseignement technologique tout en consolidant le niveau en mathématiques des élèves.

Daniel Rouan,

Président de la Société Française de Physique



Pour les Sociétés Savantes Signataires :

Association Française de Mécanique

Association pour la Recherche en Didactique des Sciences et des Technologies

Société Chimique de France

Société d'Études Anglo-Américaines des XVIIe et XVIIIe Siècles

Société Française d'Astronomie et d'Astrophysique

Société Française de Myologie

Société Française de Physique